

# Bulletin d'inscription

**A remettre lors de l'inscription**

**Nom et prénom:**

**Groupe:**

**Année de naissance:**

SEMAINE 1

	Matin	Repas	A-M
06/07			
07/07			
08/07			

SEMAINE 3

	Matin	Repas	A-M
18/07			
19/07			
20/07			
21/07			
22/07			

SEMAINE 5

	Matin	Repas	A-M
16/08			
17/08			
18/08			
19/08			

SEMAINE 2

	Matin	Repas	A-M
11/07			
12/07			
13/07			

SEMAINE 4

	Matin	Repas	A-M
25/07			
26/07			
27/07			
28/07			
29/08			

SEMAINE 6 et 7

	Matin	Repas	A-M
22/08			
23/08			
24/08			
25/08			
26/08			
29/08			
30/08			

**DATE ET SIGNATURE:**

# **INFORMATIONS AUX PARENTS**

## • **Modifications ou annulations**

Les modifications ou annulations devront se faire par écrit soit par mail (afr-davezieux@wanadoo.fr) , soit auprès de la secrétaire, de la directrice ou des animateurs référents du groupe de votre enfant.

Aucune modification ou annulation ne se fera par téléphone.

Toute annulation doit être effectuée le vendredi de la semaine précédente. Dans le cas contraire, l'inscription sera facturée sauf présentation d'un certificat médical.



Il est possible d'annuler jusqu'à **4 journées ou 8 demi-journées maximum** par période de vacances (Juillet–Août). Au-delà de ces 4 jours ou 8 demi-journées, toutes les autres annulations seront facturées (sauf présentation d'un certificat médical). Merci donc de bien être vigilant aux journées réservées lors des inscriptions.

## • **Horaires**

Le centre de loisirs est ouvert de 9h à 17h.

Garderie sans supplément de 7h30 à 9h et de 17h, à 18h30

Accueil et départ: de 11h30 à 12h15 et de 13h à 13h30

**Le soir: départ à partir de 17h uniquement**

**Merci de respecter ces horaires afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des activités**

## • **Sorties**

Suite à la commission parent du 5 juin 2013, il a été décidé les modalités suivantes:

Pour inscrire son enfant à une sortie, il sera demandé que celui-ci soit également inscrit sur 1 journée entière de la même semaine que la sortie. Cette journée ne pourra pas être annulée, en cas d'annulation, elle sera systématiquement facturée.

Les inscriptions pour les sorties ne garantissent pas la réservation d'une place. Dans un premier temps, toutes les inscriptions « sorties » seront prises, mais seront prioritaires les enfants venant à la semaine ou avec une forte fréquentation du centre. Suite à la semaine d'inscriptions, vous serez avertis par mail ou par téléphone de l'inscription définitive à la sortie de votre enfant ou du fait qu'il n'y ait plus de place.

## • **Chèque de caution**

Pour les vacances de Juillet et Août, il sera demandé un chèque de caution de 150€ par famille. Ce chèque vous sera rendu à réception du paiement de la totalité des factures.

---

J'atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus et m'engage à me conformer à leurs contenus.

Date et signature: